

Rapport Annuel

31 décembre 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

- Identification
- Performance
- Eligibilité PEA
- Commentaire économique
 Commentaire de gestion
 Perspectives 2021

- > Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation
- > Information relative aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion
- > Information relative à la politique de
- > Information relative à la sélection des intermédiaires
- > Méthodologie de calcul du risque Global
- > Information sur la prise en compte dans politique d'investissement des critères ESG
- > Recours à des techniques de gestion efficaces de portefeuille
- > Politique de rémunération
- Compte rendu des principaux mouvements du portefeuille
- > SFTR

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX **COMPTES**

Rapport annuel

MANDARINE gestion

IDENTIFICATION

Nom:

Mandarine Entrepreneurs

Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence au travers d'un portefeuille géré de façon active composé d'actions cotées sélectionnées dans l'univers des sociétés françaises ou cotées en France de micro, petites et de moyennes capitalisations pour lesquelles le Fonds a identifié un potentiel de croissance, en mettant en œuvre une stratégie extra-financière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) selon une approche Best in Universe.

Indicateur de référence :

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice CAC Mid & Small ® NR (indice dividendes réinvestis).

Cet indice est la référence des émetteurs de moyennes et petites capitalisations du marché français.

Codes: ISIN: QS0010989133; Bloomberg: CMSN Index.

Cet indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'indicateur de référence est libellé en euro. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Pour plus d'informations sur cet indice : https://www.euronext.com/fr/products/indices/ QS0010989133-XPAR/quotes.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Stratégie d'investissement :

Le Fonds investira au moins 75% de son actif dans des actions de sociétés françaises ou cotées sur le marché français.

Dans le cadre précité, le Fonds sera investi de façon prépondérante, en actions de micro, petites et moyennes capitalisations (micro, small & mid caps).

L'objectif du Fonds est de capter le potentiel de croissance des sociétés de micro, petites et moyennes capitalisations dans un cadre de risque maîtrisé.

La part des émetteurs notée ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique et liquidités) sera durablement supérieure à 90%. Pour sélectionner les valeurs éligibles au Fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée à un filtrage extra-financier basé sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) réalisé en amont.

Processus de sélection ESG :

Pour concilier la recherche de performance et le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une approche « **Best in Universe** ».

L'approche *Best in Universe* est un type de **sélection ESG** consistant à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue **extra-financier** indépendamment de leur **secteur d'activité.**

Le processus de sélection de titres ESG est basé sur la collecte d'informations extra-financières sur les valeurs de l'univers d'investissement du Fonds composé des actions françaises.

Le pôle d'expertise ESG de Mandarine Gestion procède ensuite à l'attribution des notes extra financières des émetteurs en matière

- Environnementale (ex: Empreinte carbone en tonne de CO2 équivalent par million d'euros investis, politique environnementale et systèmes de management, consommation d'eau, pollution de l'air, des sols ...),
- Sociale (ex: part de CDI au sein des entreprises, conditions de travail, développement des compétences, santé et sécurité ...) et de
- Gouvernance (ex : taux d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration, relation avec les actionnaires, fonctionnement des instances de gouvernance ...)

Le classement des entreprises en quintile est effectué en fonction de la note globale ESG, moyenne équipondérée de 6 indicateurs :

- Environnement;
- · Gouvernement d'entreprise ;
- · Relations clients- fournisseurs ;
- Implication avec les communautés ;
- Droit de l'homme ;
- · Ressources humaines.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG en 5 paliers (quintile) de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable). Sont exclus de l'univers d'investissement du Fonds les émetteurs dont la notation ESG s'avère la plus défavorable (notation « E ») ce qui permet d'établir ainsi une liste de titres dans lesquels le gérant peut investir.

L'application de ce processus de sélection conduit à une réduction de 20% des émetteurs de l'univers d'investissement ayant une notation ESG.

Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues au plus tous les 12 mois. Elles pourront conduire à des décisions d'investissement ou de désinvestissement.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnelles et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues.

Les équipes d'analyse financière et de gestion intègrent dans le cadre de la mise en œuvre des critères ISR les six Repères Ethiques de l'Eglise établis en conformité avec la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE), à savoir : le respect des droits de l'homme, de la vie et de promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement et de la maison commune, le respect des règles de fonctionnement du marché, le respect des règles de bonne gouvernance.

Filtre de liquidité :

Le Fonds sélectionnera au sein de l'univers d'investissement les émetteurs éligibles au travers d'un filtre de liquidité qui permet d'éliminer les sociétés présentant un risque de liquidité apprécié comme trop élevé, notamment au travers du volume d'échanges quotidiens.

Il est ainsi défini un univers d'investissement éligible. Il est ensuite effectué un monitoring quotidien de la liquidité des titres en portefeuilles afin de calculer le nombre de jours nécessaires pour liquider les postions les moins liquides.

Approche quantitative :

Une approche de « scoring » quantitatif reposant sur différents types de critères permet d'éliminer des émetteurs afin de définir une liste de valeur à l'achat (buy list). Le scoring repose principalement sur les critères suivants :

- historique et perspectives de croissance ;
- qualité de la structure financière ;
- valorisation de la société ;
- « price momentum » ... etc

Rapport annuel

A partir de cette liste, l'équipe de gestion sélectionne (« stockpicking ») et construit son portefeuille sur la base d'une diversification sectorielle.

L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro peut être significative (jusqu'à 25%). La fourchette d'exposition du fonds aux marchés de taux : 0% à 25% pouvant être réalisée de manière directe (via des titres vifs) ou de manière indirecte (via des OPCVM ou des FIA).

Ce type de gestion est discrétionnaire et de conviction, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. La liste des facteurs de risques exposés ci-dessous ne prétend pas être exhaustive.

Le Fonds est un OPCVM « action » et à ce titre, il est investi en actions d'émetteurs français ou d'émetteur cotés sur le marché français. Par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de marché actions : Le Fonds est investi à plus de 75% sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. Le risque action correspond à une baisse des marchés actions ; le Fonds étant exposé en actions, la valeur liquidative peut baisser significativement. Si les marchés actions baissent, la valeur du portefeuille pourrait baisser.

Risque lié à la détention de micro, petites et moyennes valeurs:

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux émetteurs de micro, petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative. L'investissement dans des sociétés de petite et moyenne capitalisations est largement prépondérant.

Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus en portefeuille. Le Fonds pourra détenir, en direct ou via des OPCVM ou des FIA, des titres libellés dans des devises autres que celles de la zone Euro; de ce fait, les fluctuations des taux de change pourraient entraîner la baisse de la valeur liquidative. Le risque de change pourra être couvert le cas échéant par le biais d'instruments dérivés.

Risque de taux :

En raison de son orientation de gestion, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Le risque de taux se traduit par une variation de la courbe des taux. L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêts. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le risque de crédit est limité aux titres de créances et instruments du marché monétaires qui pourront composer l'actif pour 25% maximum. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.



Risques liés à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs et sur l'anticipation des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit par investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative. Une part importante de la performance dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Risque politique:

Il s'agit du risque lié à une situation politique ou géopolitique, à une décision ou à une absence de décision du pouvoir politique ou d'autorités administratives nationales, transnationales ou supranationales: nationalisation sans indemnité suffisante, embargos, mesures protectionnistes, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, se traduisant par des atteintes durables à l'ordre public et à la stabilité économique : révolution, guerre civile, ... La survenance de ce type d'événement par nature imprévisible peut générer des conséquences financières très importantes et non prévisibles.

Et accessoirement aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. Si les titres des marchés émergents baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

Risque de contrepartie :

Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leur engagement au titre desdits instruments. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 5 ans

Affectation du résultat :

FCP de capitalisation pour les parts I, M, R et F

Changements intéressant l'OPCVM intervenus en 2020 :

Aucune modification n'est intervenue sur le fonds au cours de l'année 2020.

Changements à intervenir en 2021 :

- Mise en conformité du Fonds au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la Publication d'Informations en Matière de Durabilité dans le Secteur des Services Financiers (le « Règlement Durabilité » ci-après désigné le « Règlement SFDR »); classement en SFDR article 8: le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales.
 - Date d'effet: 10 mars 2020
- Mise en conformité du Fonds aux Orientations de l'ESMA concernant « les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs » (ESMA34-39-992).

Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés Tour Majunga 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense cedex

Rapport annuel



PERFORMANCE

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice 2020 écoulé ayant débuté le 1er janvier 2020 et clôturé le 31 décembre 2020.

Mandarine Entrepeneurs	MENT_I	MENT_R	MENT_F	MENT_M
Performance 2020	8,41%	7,75%	9,34%	8,71%
01/01/2020	91,79	89,68	91,52€	92,2€
31/12/2020	99,59	<u>96,63</u>	<u>100,07€</u>	<u>100,23€</u>

Performance benchmark CAC Mid & Small ® NR (indice dividendes réinvestis) : -0,13%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs.

ELIGIBILITE PEA

Au 31 décembre 2020, le FCP est investi à plus de **98,51%** en titres éligibles au PEA.

COMMENTAIRE ECONOMIQUE

L'année 2020 sera a jamais marquée du sceau de la pandémie de la COVID-19 et de la plus grave récession d'après-guerre qu'elle a entraînée. Les marchés actions sont eux au mieux de leur forme. En effet, en réponse à la crise de la COVID, les banques centrales et gouvernements mondiaux ont pris des mesures sans précédent (rachats massifs d'actifs, chômage partiel financé, confinements, couvre-feu).

Sur les performances de l'année, honneur au marché américain avec Wall Street qui évolue à des plus-hauts historiques grâce au succès des valeurs technologiques. Le S&P 500 enregistre un bond de 16% sur l'ensemble de 2020 après avoir progressé de 66% depuis son point le plus bas en mars 2020. Le Nasdaq a bondi de plus de 43% cette année, sa meilleure performance annuelle depuis 2003 (le record datant de 1999 avec +84% cette année-là). Les Gafam, qui représentent plus du quart de la pondération de l'indice S&P 500, ont bondi en moyenne de 53 % avec en tête Apple, en hausse de 82 %, suivi d'Amazon, en progression de 78 % mais aussi Tesla qui a contribué à une hausse de 1,6% de l'indice à lui seul.

En Allemagne, le Dax 30 est lui aussi à son sommet malgré la faillite de Wirecard et la chute de la plus grosse capitalisation d'outre-Rhin : SAP a plongé de 22 % en une seule séance, en octobre, après un abaissement de ses prévisions.

Le Cac 40 a limité les dégâts (-7%) grâce au rebond de novembre. Le deuxième meilleur mois de l'histoire de l'indice parisien, qui s'est soldé par un gain mensuel de 20,1 %.

Quant aux thématiques, en France, les valeurs technologiques n'ont pas à rougir de leurs consœurs américaines. Elles ont réalisé des gains de l'ordre de 45%. C'est d'ailleurs Worldline que nous considérons comme une société technologique qui a réalisé la meilleure performance du CAC 40 cette année (+66%). Les biens d'équipement, emmenés par Schneider Electric (+29%), deuxième meilleure performance du Cac 40, ont gagné 24%, suivis du luxe, qui a fait office de secteur refuge et a progressé de 20%. LVMH a ainsi été la première entreprise française à capitaliser plus de 250 milliards d'euros, enfonçant le précédent record de 224 milliards, détenu par l'ex-France Télécom (Orange), en mars 2000. Les valeurs vertes ont été très recherchées également, avec le développement de l'ESG. Voltalia et Neoen ont vu leur capitalisation doubler, et Albioma a bondi de 81%! A noter le retour en grâce des valeurs moyennes. Le Cac Small a progressé de plus de 7% en 2020, du fait, entre autres, du succès des biotechs. A souligner par

ailleurs la réussite de Bourse Direct. Le courtier a bondi de 156 %, porté notamment par l'enthousiasme des épargnants pour la Bourse. L'épargne, en effet, est un autre « grand gagnant » de 2020. Plus de 100 milliards d'euros ont été mis de côté, faute de pouvoir consommer et par crainte du chômage. Une partie de ces sommes dort sur les comptes courants ou va sur les livrets. Mais une autre s'est dirigée vers la Bourse. L'or également a été très convoité. Il a brillé avec un gain de 25% et un plus-haut historique à 2.075 \$ l'once, touché le 7 août.

Sur le terrain politique, la grande nouvelle de l'année est venue des élections américaines et de la victoire de Joe Biden. Elle promet plus de visibilité et de l'apaisement dans les relations internationales ainsi que dans le monde des affaires.

L'Union européenne, de son côté, a démontré qu'elle pouvait sortir par le haut d'une crise en validant un « super-plan » de relance européen de 750 milliards d'euros. Une première, à la fois par son ampleur et par les modalités de son adoption, via un endettement commun des Vingt-Sept.

Quant à l'accord sur le Brexit, il est trop tôt pour dire si l'Union européenne sort gagnante vis-à-vis du Royaume-Uni, bien qu'un accord ait été signé. Le diable se nichera dans les détails de sa mise en œuvre, et les Britanniques ne manqueront pas de revenir à la charge afin de réduire leur déficit commercial avec la zone euro.

COMMENTAIRE DE GESTION

S1 2020

Les principaux Mouvements:

- ACHATS: ABC Arbitrage, Argan, Ateme, Chargeurs, Delta Plus, Eurofins Scientific, Ipsos, Manitou
- PARTICIPATION A UNE INTRODUCTION EN BOURSE: NACON
- RENFORCEMENTS (principaux): Ekinops, Esker, Pharmagest Interactive, Remy Cointreau, Worldline
- VENTES: ALD, ADP, Bigben Interactive, Coface, GL Events, Ipsen, Lectra, Mersen, Oeneo,
- ALLEGEMENTS (principaux): Alten, Amundi, Biomerieux, Elis, HighCo, Icade, Korian, Nexans, Sartorius Stedim Biotech, Soitec, Virbac,

Les meilleurs contributeurs relatifs à la performance

- Ingenico Group: performance +47%; contribution à la performance: 1,37%
- Solutions 30: performance +28%; contribution à la performance: 1,08%
- Worldline: performance +22%; contribution à la performance: 1,07%

Les plus forts détracteurs relatifs à la performance

- Eurofins Scientific (nous étions sous-pondérés sur la période): performance +18%; impact sur la performance: -1,46%
- Iliad (titre non présent en portefeuille): performance +50%; impact sur la performance: -1,15%
- Seb (nous étions sous-pondérés sur la période) : performance +13%; impact sur la performance : -0.73%

S2 2020

Les principaux Mouvements :

- ACHATS: Aubay, Imerys, Plastic Omnium, Rotschild & Co, Trigano, Vetoquinol
- RENFORCEMENTS (principaux): Ateme, Chargeurs, Covivio, Euronext, Ipsos, Seb
- VENTES: Elis, GTT, HighCo, Icade, Ingenico, Pierre & Vacances,

Rapport annuel

 ALLEGEMENTS (principaux): Albioma, Amundi, BioMerieux, Orpea, Rubis, Sartorius Stedim Biotech, Teleperformance, Virbac, Worldline

Les meilleurs contributeurs relatifs à la performance

 Nacon : performance +55% ; contribution à la performance : 0,95%

 Voltalia: performance +61%; contribution à la performance: 0,94%

 Somfy: performance +54%; contribution à la performance: 0,80%

Les plus forts détracteurs relatifs à la performance

 Robertet: performance -2%; impact sur la performance: -0,85%

 Solutions 30 : performance -17%; impact sur la performance : -0,80%

 Worldline: performance +3%; impact sur la performance: -0.73%

source: BLOOMBERG / outil front-office

Perspectives 2021

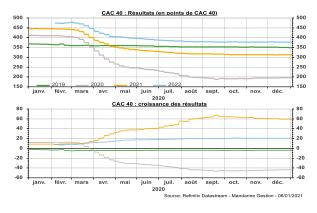
 Nous restons constructifs. Le soutien des autorités par la liquidité a permis aux marchés de rebondir dès la mi-mars puisque le risque crédit a été tué dans l'œuf (cf le graphique ci-dessous sur le coût du risque). L'arrivée, début novembre, de vaccins contre le coronavirus est assurément la meilleure nouvelle de l'année, car elle offre la perspective d'une sortie de la crise sanitaire au cours de 2021.





Les sociétés seront en bien meilleure forme en 2021. La croissance des résultats des sociétés du CAC 40 est attendue à +60%. Si l'on retraite le consensus des sociétés qui seront déficitaires en 2020, la croissance des résultats des sociétés du CAC 40 est attendue à +28%. Pour 2022, la croissance est attendue à +28%. Pour 2022, la croissance est attendue à +20%. Cette année-là, les sociétés du CAC 40 devraient dépasser les résultats qu'elles avaient réalisées en 2019. Il faudra donc 3 ans pour un quasi-retour à la normale en niveau agrégé (cf graphique ci-dessous).





Notons par ailleurs, qu'une grande rotation vers les actions a souvent été évoquée sans jamais vraiment se matérialiser ces dernières années. Les conditions semblent aujourd'hui propices avec des niveaux de valorisation en Europe et en France en ligne avec la moyenne (cf graphique ci-dessous).

Evolution du PER de Graham & Dodd (5 ans)



 Notre construction de portefeuille aujourd'hui est plus que iamais diversifiée.

Durant l'automne, nous avons renforcé notre exposition aux cycliques en achetant Plastic Omnium dont le poids dans le portefeuille au 31 décembre 2020 était de 3,6%. Toujours dans la consommation discrétionnaire, nous avons initié Trigano durant l'été. Nous avons également renforcé Chargeurs et Seb. Nous pensons, en revanche, qu'il est trop tôt pour revenir sur les secteurs du transport et du tourisme. Ils sont donc absents du portefeuille (après la vente de Pierre & Vacances).

Nous avons allégé la santé dont le poids dans le portefeuille est passé de 23,5% à 17,5%. Nous avons notamment pris nos bénéfices après les très bon parcours sur la première partie de l'année sur Sartorius Stedim Biotech et Biomerieux.

Nous restons surpondérés sur la technologie qui représente 18% du portefeuille (10% dans l'indice). Nous sommes présents sur Worldline, Solutions 30, Soitec, Ekinops, Aubay, Alten, Esket et Ateme.

Le secteur des Utilities est aussi en bonne place dans le portefeuille et plus particulièrement les renouvelables via Albioma, Voltalia et Rubis (9,5% du portefeuille, le secteur pèse 5,5% de l'indice). Nous surveillons de près les cours de bourse des renouvelables qui sont aujourd'hui très écartés de leur valeur fondamentale.

Impact de la crise sanitaire liée au Coronavirus

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épidémie de COVID-19 a touché le monde entier et continue de s'étendre sous la forme de multiples variants provenant de pays différents (Royaume-

Rapport annuel

Uni, Brésil, Afrique du sud). Les répercussions sanitaires, économiques et sociales de cette crise sont sans précédents.

La plupart des pays du monde s'efforcent de gérer cette crise sanitaire en appliquant une batterie de mesures plus ou moins contraignantes. Certains pays procèdent à des reconfinements ponctuels en fonction des pics de circulation du virus et de contaminations au sein de leur population. D'autres pays appliquent des mesures de couvre-feu. Nombreux sont les pays appliquant des mesures de restriction de circulation (avion, train, bateau, voiture). En France, la population a été astreinte à un second couvre-feu à la fin de l'année 2020 puis à des mesures de couvre-feu toujours en vigueur au jour de la rédaction du présent rapport. De nombreux commerces et lieux de restauration/culturels demeurent fermés et le recours au télétravail généralisé.

Un espoir est toutefois né durant cette période de crise : la vaccination. Plusieurs entreprises et laboratoires pharmaceutiques ont développé des vaccins et obtenu la validation d'autorités de santé de nombreux pays. Des campagnes de vaccination sont d'ores et déjà lancées dans plusieurs pays dont la France laissant espérer une reprise globale de l'activité économique au fur et à mesure que la couverture vaccinale augmente.

Sur le plan boursier, les marchés actions ont malgré tout affiché des performances positives au titre de l'année 2020. Bien que les marchés actions aient connu une très forte baisse pendant le 1er confinement, un rebond a été rendu possible grâce aux politiques accommodantes des Banques centrales et aux mesures de soutien à l'économie proposées par les Etats dont la France (prêts garantis par l'état, financement du chômage, etc).

Au cours de l'exercice sous revue, l'ensemble des fonds ont été impactés par la crise du Covid-19.

Nous n'avons qu'une certitude celle annoncée par le Président Macron, « Le jour d'après, ce ne sera pas un retour au jour d'avant ».

Hegel dans son ouvrage *Leçons sur la philosophie de l'histoire* estime qu'« on recommande aux rois, aux hommes d'Etat, aux peuples de s'instruire principalement par l'expérience de l'histoire. Mais l'expérience et l'histoire nous enseignent que peuples et gouvernements n'ont rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. ». Peut-être d'aucuns, le regard rivé à l'événement, plus soucieux d'anecdotes que d'analyses, se morfondent-ils dans un monde actuel auquel ils ne prêtent que grisaille et immobilisme. Optimistes, nous nous projetons dans l'avenir ».

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts. Ce rapport est également consultable sur le site Internet de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Conformément aux dispositions de l'article 321-131 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons qu'au cours de la période sous revue Mandarine Entrepreneur n'a pas été investi en OPCVM gérés par Mandarine Gestion.



INFORMATION RELATIVE A LA POLITIQUE DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles Mandarine Gestion a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE A LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Catégorisation de la société de gestion :

Mandarine Gestion a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à l'égard de notre société.

<u>Critères de sélection des meilleures intermédiaires en charge</u> de l'exécution :

Dans le cadre de sa procédure de « best selection », Mandarine Gestion a retenu quatre facteurs clés pour sélectionner et apprécier les meilleurs intermédiaires en charge de l'exécution afin de permettre in fine la meilleure exécution.

- Probabilité et rapidité d'exécution
- Prix d'exécution
- Accès à la liquidité (blocs, intérêts, contrepartie ...)
- Qualité d'exécution (en ce inclus le post trade et le reporting)

Ces critères reposent sur une analyse qualitative, une analyse quantitative et sur une notation technique du middle office.

<u>Critère n°1 : Aspects qualitatifs : prix total de la transaction ; accès aux lieux d'exécution permettant régulièrement de réaliser la meilleure exécution ; connectivité ; technologie de marché ; accès direct au marché ...</u>

<u>Critère n°2: Aspect quantitatif: la mesure de performance d'exécution – TCA:</u>

Mesure de performance moyenne d'exécution (Trading Cost Analysis): l'ensemble des opérations traitées sur une période de sélection est mesuré et comparé aux benchmarks définis (IS-TWAP, VWAP ...)

<u>Critère n°3 : Notation middle office : qualité des confirmations ;</u> qualité des dénouements ; gestion des suspens ; ...

Modalités et fréquence de sélection des intermédiaires de marchés (Brokers) - Brokers review.

Rôle du Comité Broker : Chaque semestre, la société de gestion passe en revue les brokers sélectionnés au titre du semestre précédent au regard des trois critères ci-dessus mentionnés et décide des nouveaux brokers qui intégreront la liste des brokers sélectionnés pour le semestre suivant.

Ainsi, le Comité Broker est en charge : (i) de sélectionner les nouveaux brokers et (ii) de noter les brokers au regard des trois critères.

Pour plus d'information : www.mandarine-gestion.com

METHODOLOGIE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul du risque global est effectué selon la méthode de l'engagement « *Commitment Approach* » selon la méthodologie du guide CESR/ 10-788 reprise dans l'instruction AMF 2011-15.

Rapport annuel



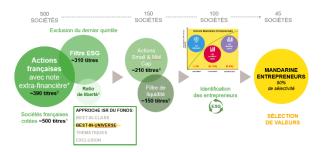
INFORMATION SUR LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES CRITERES ESG

L'information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG figure sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www. mandarine-gestion.com

Le FCP prend systématiquement en compte les critères ESG au sens de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier.

Rappel de la méthode ESG mise en œuvre dans le portefeuille

En premier lieu, il convient de rappeler qu'un filtre ESG est appliqué en amont du processus d'investissement de Mandarine Entrepreneurs comme le montre les schémas cidessous :



La note ESG retenue est issue de la recherche menée en interne et est obtenue à partir d'un filtre propriétaire spécialisé sur les indicateurs ESG pour les sociétés françaises. La note ESG obtenue est appelée note ESG France. L'obtention de cette note s'appuie sur une recherche externe (Sustainalytics et Ethifinance) et interne et s'articule autour de 4 piliers ESG



La note ESG France est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- Les notes ESG de l'univers des sociétés françaises sont classées en quintiles (A-B-C-D-E)
- Le dernier quintile (E) est exclu du périmètre d'investissement



Notation du portefeuille (détaillée de préférence) vs notation du benchmark

Nous avons noté que tendanciellement sur l'année 2020, la note ESG du fonds était supérieure à celle de l'indice.

Mesure d'impact ESG du fonds et de l'indice

Un reporting d'impact ESG trimestriel est réalisé pour comparer les performances du fonds et de l'indice. Les 4 indicateurs ESG utilisés sont :

- Les émissions de gaz à effet de serre (empreinte carbone)
- Le taux d'indépendance des organes de gouvernance
- La part des entreprises qui s'engagent aux grands principes du Pacte Mondial de l'ONU
- Le taux de rotation des employés.

Le lien internet pour accéder au rapport est le suivant : http://www.mandarine-

gestion.com/fileadmin/user_upload/Reporting/ReportESG_MandarineEntrepreneurs.pdf

Une version du dernier trimestre 2020 est visible ci-dessous :

Émissions de gaz à effet de serre

L'empreinte carbone du portefeuille par rapport à son indice de référence a été structurellement inférieure à celui-ci tout au long de l'année 2020 pour finir à 137 tonnes de CO2 par million d'euros investis, contre 459 pour l'indice. Ceci est dû à une surpondération dans des secteurs peu émetteurs en CO2 comme les technologies et une sous-pondération du secteur de l'énergie par rapport à l'indice. L'information est disponible dans chacun des reportings mensuels du fonds Mandarine Entrepreneurs.

Les données utilisées sont fournies le fournisseur de données environnementales Trucost, issues de rapports annuels ou d'estimations. Les résultats exprimés en Tonnes équivalent CO2 par M€ investis sont basés, pour chaque société, sur la part de la capitalisation boursière détenue par le fonds, puis rapportés à 1M€ investi. Les données retenues sont celles des scope 1, 2 et 1er rang des fournisseurs du scope 3.

La Société de Gestion ne peut conférer aucune garantie quant à l'exactitude, la complétude et l'exhaustivité des rapports extrafinanciers.

Top 5 et Bottom 5 du rating ESG des sociétés du fonds

Au 31/12/2020, les cinq meilleures valeurs et les cinq moins bonnes notes en termes de notation ESG sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

TOP 5	Note ESG	BOTTOM 5	Note ESG
	[-2 ;+2]		[-2 ;+2]
Pharmagest	1.36	Euronext	-0.7
Covivio	1.28	Ateme	-0.64
Thermador	1.17	Rubis	-0.49
Somfy	1.09	Trigano	-0.4
Vetoquinol	1.08	Sartorius Stedim	-0.37
		Biotech	

SWOT ESG (Strenghts, Weaknesses, Opportunities, Threats)

Opportunités Exposition à la digitalisation, vieillissement de la population et efficacité énergétique	Forces Faible empreinte Carbone (Surpondération des secteurs technologies Absence de controverses importantes
Menaces Sécurité des données. Test médicaux pour les biotechs	Faiblesses Information RSE limitée pour les petites capitalisations

Rapport annuel

MANDARINE

Controverses

Un suivi des controverses est réalisé tous les 15 jours grâce à l'outil Sustainalytics, allant d'une échelle de gravité de 1 à 5, 1 étant les controverses les moins graves. Le fonds n'a pas de controverse de niveau 3 ou plus.

Politique d'engagement suivie au niveau du fonds

Mandarine Gestion a établi une politique d'engagement depuis 2017. Cette politique s'applique à l'ensemble de la gamme de Mandarine Gestion et n'est pas spécifique au fonds Mandarine Opportunités. Le rapport Dialogue et Engagement de Mandarine Gestion 2020 est disponible sur le site internet de la société de gestion : https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/demarche-responsable

Les derniers échanges autour des thèmes ESG du fonds concernaient les sociétés suivantes

Société	Thèmes ESG abordés
Eurofins	Transparence ESG faible
Amundi	Politique charbon, politique de vote, ratio d'équité
Orpea	Satisfaction personnel soignant, gestion des risques de réputation dans les EHPAD
Plastic Omnium	Stratégie Hydrogène, formation des employés
Seb	Packaging éco-responsable, critères ESG dans la rémunération des dirigeants

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Le profil de risques des OPC et les caractéristiques de Mandarine Gestion en tant que GFIA et GOPCVM justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la directive n°2011/65/UE et de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions.

Mandarine Gestion dispose de politiques et des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques qui ne favorise et n'encourage pas une prise de risque excessive et incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents réglementaires des OPC, à savoir tant les FIA que les OPCVM pour lesquels elle agit en qualité de société de gestion.

Ces politiques et pratiques en termes de rémunération se déclinent au niveau des différentes catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle et tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risque des gestionnaires, des OPCVM ou des FIA qu'ils gèrent. Ces politiques et pratiques en termes de rémunération sont adaptées à la taille à l'organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité des activités de Mandarine Gestion.

La rémunération du personnel de Mandarine Gestion se décline selon les composantes suivantes :

D'une part, une rémunération fixe dont le quantum est fixé aux salaires du marché. Il est vérifié que la rémunération fixe est en ligne avec le marché au travers d'études de salaires ou de benchmarking avec les sociétés concurrentes. Cette rémunération est intuitu personae et est précisé dans le contrat de travail de chaque collaborateur. Cette rémunération fixe est essentiellement la mesure de la convention collective à laquelle adhère la société de gestion et est cohérente avec les niveaux observés de rémunérations dans la gestion d'actifs en fonction des postes occupés. Cette rémunération fixe peut être révisée. Les principaux indicateurs de révision portent sur l'efficacité dans la réalisation des tâches et missions confiées et ou les évolutions du marché du travail ou de l'inflation.

D'autre part, une rémunération variable dont le quantum vient compléter le montant de la rémunération fixe. Son quantum est fonction de la réalisation des objectifs de la société (VSTR « Vision, Stratégies, Tactiques, Résultats) et des objectifs individuels. Aucune rémunération variable n'est garantie, sauf dans le cadre d'une nouvelle embauche et exclusivement pour la première année sans aucune tacite reconduction (Cette pratique n'est en aucun cas généralisée). L'attribution d'une rémunération variable est conditionnée en tout état de cause à la situation financière de la société de gestion et à la participation du salarié au développement de la société. Mandarine Gestion peut octroyer un complément de rémunération par le biais de primes discrétionnaires déterminées en fonction de critères aucunement lié à la performance des OPC gérés ou à la prise de risques. L'attribution d'une rémunération variable est discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie. Enfin, un accord d'intéressement et un accord de participation ont été mis en place pour une durée de 3 ans, renouvelable d'une année sur l'autre par tacite reconduction. Concernant les autres avantages assimilables : Au 31 décembre 2020, aucune forme de rémunération en nature (Voiture de fonction, frais d'essences...) n'est octroyée aux salariés de la Société de gestion. La politique de rémunération sera mise à jour si la Société de Gestion venait à octroyer un avantage en nature aux salariés. Toutefois, la société de gestion pourra rembourser à l'Euro les frais de débours professionnels des collaborateurs (taxis, restaurants...) sous la forme d'une note de frais validée par le Directeur Général Délégué. Il se pourrait qu'à l'occasion départ d'un salarié (Rupture conventionnelle. licenciement...), le collaborateur perçoive des indemnités dans les conditions fixées par le code du travail et la convention collective applicable au sein de la Société de Gestion. Cette indemnité ne sera pas détaillée dans le présent document car il n'est en aucun cas lié aux travaux effectués par le collaborateur mais reste couvert par des obligations du droit du travail et de la convention collective. Dans un souci de préserver l'intérêt des porteurs, la Société de Gestion n'a pas vocation à rémunérer ses collaborateurs sous un mécanisme de « Carried Interest ». Les FIA gérés par la Société de Gestion n'offrent pas de parts de « Carried Interest » aux gérants et/ou collaborateurs de la SGP. Ce type de rémunération est donc exclu de la présente politique de rémunération de Mandarine Gestion.

Ainsi au titre de la Directive 2011/61/UE de niveau I (art. 13 et annexe II) du 8 juin 2011 dite directive AIMF, du Règlement délégué 231/2013 de niveau II (art. 107) du 19 décembre 2012, des Orientations de l'ESMA sur les politiques de rémunération des gestionnaires de FIA du 3 juillet 2013, et au titre de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions, des orientations ESMA du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575 – Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive) ainsi que des dispositions telles qu'issues des textes nationaux de transpositions tels qu'applicables sur le territoire de la République Française (à savoir notamment l'art. L.533-22-2 CMF et les articles art. 319-

Rapport annuel



10 et 319-11 RG AMF ainsi que de la Position AMF n°2013-11 sur les politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de FIA et du guide AMF intitulé « Guide OPCVM V pour les sociétés de gestion »), il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2020 ayant débuté le 1er janvier 2020 et s'étant clôturé le 31 décembre 2020 du personnel de la société de gestion Mandarine Gestion ressort à 5.518 Keuros, ce montant se ventilant en 3.564 keuros au titre des rémunérations fixes et en 1.953 keuros au titre des rémunérations variables concernant ledit exercice ; ces montants concernent 41 bénéficiaires, les rémunérations variables seront quant à elles versées au cours des exercices suivants l'exercice sous revue. Concernant le personnel listé à l'article 533-22-2 du CMF, soit 23 personnes sur les 41 personnes, les rémunérations se ventilent à raison de 2.675 keuros pour la partie fixe et à raison de 1.827 keuros concernant la partie variable. Il est à noter qu'aucune rémunération du type de celle correspondant à un pourcentage de la performance réalisée par un fonds d'investissements attribué à ses dirigeants (« Carried Interests ») a été versée par l'OPC ou l'un quelconques des OPC dont la société de gestion assure les fonctions de gestionnaire au cours de l'exercice sous revue. De façon complémentaire, il est à noter d'une part que la rémunération fixe ainsi que variable telles que mentionnées cidessus concerne 41 bénéficiaires qui constituent le personnel de la société de gestion, 23 appartiennent à la liste de bénéficiaires énoncés à l'article L. 533-22-2 du CMF.

D'autre part, ces rémunérations ont trait aux rémunérations de collaborateurs qui sont concernés tant par la gestion de FIA que d'OPCVM.

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Principaux achats

Au cours du 1er semestre 2020

NACON SA	2399996,5 €
SEB SA	1868194,86 €
EUROFINS SCIENTIFIC SA	1848376,77 €
REMY COINTREAU	806222,987 €
ARGAN	789745,772 €
EUROFINS SCIENTIFIC SA	786450 €
WORLDLINE SA	612795,6 €
IPSOS SA	548389,889 €
MANITOU	520725,928 €
CHARGEURS SA	453557,726 €

Au cours du 2nd semestre 2020

SEB SA	1320730,25 €
PLASTIC OMNIUM SA	1156333,81 €
COVIVIO	1128520,65 €
KORIAN	1092744,83 €
EURONEXT NV	865512,315 €
TRIGANO SA	841080,971 €
IMERYS	705006,669 €
XILAM ANIMATION	658490,683 €
VETOQUINOL	640404,911 €
AUBAY	598405,342 €

Principales ventes

Au cours du 1er semestre 2020

INGENICO	-1088644,79
AEROPORT DE PARIS	-1072745,03
OENEO	-880794
IPSEN SA	-721640,895
SEB SA	-720986,303
NEXANS	-603823,834
SEB SA	-594771,137
BIGBEN INTERACTIVE	-587911,5
SEB SA	-550059,07
BIOMERIEUX	-516885,711

Au cours du 2nd semestre 2020

SARTORIUS STEDIM BIOTECH	-1364058,16
AMUNDI SA	-1337754,59
EUROFINS SCIENTIFIC SA	-1301266,95
INGENICO	-910532,651
GTT	-886582,566
BIOMERIEUX	-874948,662
TELEPERFORMANCE	-761963,871
KORIAN	-733861,93
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	-721698,171
ICADE SA	-710982,607

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la règlementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de venteachat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Fonds commun de placement

Société de Gestion:

Mandarine Gestion 40, avenue Georges V 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : +33 (0) 1 40 88 28 00

www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

MANDARINE ENTREPRENEURS

Fonds commun de placement

Société de Gestion : Mandarine Gestion 40, avenue Georges V 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020	

Aux porteurs de parts du FCP MANDARINE ENTREPRENEURS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MANDARINE ENTREPRENEURS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider du FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 avril 2021 Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	91,843,817.26	86,488,611.60
Actions et valeurs assimilées	91,843,817.26	86,488,611.60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91,843,817.26	86,488,611.60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	_	-
Obligations et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	_	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	_	-
Titres d'organismes de placement collectif		-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	_	-
Opérations temporaires sur titres		-
Créances représentatives de titre reçus en pension	_	-
Créances représentatives de titres prêtés	_	-
Titres empruntés		-
Titres donnés en pension		-
Autres opérations temporaires		-
Instruments financiers à terme		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	_	-
Autres opérations		-
Autres Actifs : Loans		-
Autres instruments financiers		-
Créances	_	605,537.10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	605,537.10
Comptes financiers	3,226,243.94	978,580.73
Liquidités	3,226,243.94	978,580.73
TOTAL DE L'ACTIF	95,070,061.20	88,072,729.43

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	96,612,588.84	93,238,112.66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1,796,482.89	-6,368,105.88
Résultat de l'exercice (a,b)	-1,584,617.15	661,218.05
Total capitaux propres		
(= Montant représentatif de l'actif net)	93,231,488.80	87,531,224.83
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	1,838,572.40	541,504.60
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1,838,572.40	541,504.60
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	95,070,061.20	88,072,729.43

⁽a) Y compris comptes de régularisations.(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		-
Produits sur actions et valeurs assimilées	777,749.09	1,829,469.37
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	46.13
Autres produits financiers	-	-
TOTALI	777,749.09	1,829,515.50
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-9,600.48	-7,974.87
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-9,600.48	-7,974.87
Résultat sur opérations financières (I + II)	768,148.61	1,821,540.63
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2,344,939.15	-1,050,526.42
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-1,576,790.54	771,014.21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7,826.61	-109,796.16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-1,584,617.15	661,218.05

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,90% TTC maximum pour la part I

- 2.20% TTC maximum pour la part R
- 0.60% TTC maximum pour la part M
- 1.10% TTC maximum pour la part F

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

20% de la surperformance au-delà de l'indice CAC Mid & Small ® NR (dividendes réinvestis).

La commission de surperformance correspond à des frais variables. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance au-delà de l'indice CAC Mid & Small ® NR (code ISIN : QS0011213731), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion. La première période de calcul de la commission de surperformance débutera le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

- Part I : Capitalisation
- Part M : Capitalisation
- Part R : Capitalisation
- Part F : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Part I : Capitalisation - Part M : Capitalisation - Part R : Capitalisation - Part F : Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	87,531,224.83	90,382,006.38
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	4,949,004.27	740,244.68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-7,085,125.74	-22,980,476.59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6,536,882.69	4,622,189.94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8,224,836.79	-11,738,904.18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-205,407.48	-559,780.50
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	11,306,537.56	26,294,930.89
Différence d'estimation exercice N	25,479,003.73	14,172,466.17
Différence d'estimation exercice N-1	-14,172,466.17	12,122,464.72
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1,576,790.54	771,014.21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	93,231,488.80	87,531,224.83

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

 $^{(\}sp{*})$ Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	15,465.5435	
Nombre de titres rachetés	230.1502	
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	14,010.4230	
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés		
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	31,705.0000	
Nombre de titres rachetés	79,588.0000	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	13,125.35	2.20
Commissions de surperformance	5,695.16	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	5,944.36	1.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,381.64	0.90
Commissions de surperformance	5,882.67	-
Autres frais		-
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	486,788.72	0.60
-		
Commissions de surperformance	1,825,121.25	-
Commissions de surperformance Autres frais	1,825,121.25 -	-

^(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	1,838,572.40
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	1,838,572.40

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Actions	
Obligations	
Autres	
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	
Actions	
Autres	
Autres opérations	
Taux	-
Actions	
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de horsbilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				_
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3,226,243.94
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,226,243.94	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 Décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		-
Résultat	-44,147.40	-1,592.11
Total	-44,147.40	-1,592.11
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-44,147.40	-1,592.11
Total	-44,147.40	-1,592.11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-36,359.20	-27,456.73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-36,359.20	-27,456.73
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-36,359.20	-27,456.73
Total	-36,359.20	-27,456.73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-14,815.03	368.25
Total	-14,815.03	368.25
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-14,815.03	368.25
Total	-14,815.03	368.25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28,595.36	-6,678.75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-28,595.36	-6,678.75
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-28,595.36	-6,678.75
Total	-28,595.36	-6,678.75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-5,814.52	1,196.44
Total	-5,814.52	1,196.44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-5,814.52	1,196.44
Total	-5,814.52	1,196.44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5,780.09	-20,091.14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-5,780.09	-20,091.14
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5,780.09	-20,091.14
Total	-5,780.09	-20,091.14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,519,840.20	661,245.47
Total	-1,519,840.20	661,245.47
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,519,840.20	661,245.47
Total	-1,519,840.20	661,245.47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,725,748.24	-6,313,879.26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,725,748.24	-6,313,879.26
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,725,748.24	-6,313,879.26
Total	-1,725,748.24	-6,313,879.26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	73.25	89.68	96.63
Actif net (en k EUR)	810.00	373.67	1,874.95
Nombre de titres			
Parts C	11,057.8106	4,166.6389	19,402.0322

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR) Parts C	-16.37	-6.58	-1.87
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	-0.51	-0.38	-2.27

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	74.10	91.52	100.07
Actif net (en k EUR)	74.10	91.53	1,502.13
Nombre de titres			
Parts C	1,000.0000	1,000.0000	15,010.4230

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-		
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-		
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-		
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts C	-16.50	-6.67	-1.90
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	0.56	0.36	-0.98

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	74.27	91.79	99.51
Actif net (en k EUR)	222.81	275.37	298.54
Nombre de titres			
Parts C	3,000.0000	3,000.0000	3,000.0000

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-		
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR) Parts C	-16.53	-6.69	-1.92
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	0.76	0.39	-1.93

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	74.35	92.20	100.23
Actif net (en k EUR)	89,275.09	86,790.65	89,555.87
Nombre de titres			
Parts C	1,200,739.0000	941,299.7470	893,416.7470

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-		
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts C	-16.75	-6.70	-1.93
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	1.06	0.70	-1.70

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				91,843,817.26	98.51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				91,843,817.26	98.51
ABC ARBITRAGE	147,345.00	7.26	EUR	1,069,724.70	1.15
ALBIOMA SA	58,470.00	47.00	EUR	2,748,090.00	2.95
ALTEN SA	20,361.00	92.65	EUR	1,886,446.65	2.02
AMUNDI SA	40,958.00	66.80	EUR	2,735,994.40	2.93
ARGAN	10,216.00	83.60	EUR	854,057.60	0.92
ATEME SA	62,818.00	16.66	EUR	1,046,547.88	1.12
AUBAY	35,619.00	34.35	EUR	1,223,512.65	1.31
BIOMERIEUX	18,184.00	115.40	EUR	2,098,433.60	2.25
CHARGEURS SA	65,317.00	17.60	EUR	1,149,579.20	1.23
COVIVIO	57,071.00	75.35	EUR	4,300,299.85	4.61
DELTA PLUS GROUP	18,430.00	70.80	EUR	1,304,844.00	1.40
EKINOPS	234,221.00	6.81	EUR	1,595,045.01	1.71
ESKER SA	15,976.00	176.60	EUR	2,821,361.60	3.03
EUROFINS SCIENTIFIC	25,860.00	68.63	EUR	1,774,771.80	1.90
EURONEXT NV - W/I	47,111.00	90.15	EUR	4,247,056.66	4.56
HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNO	68,900.00	25.30	EUR	1,743,170.00	1.87
ID LOGISTICS GROUP	7,889.00	226.00	EUR	1,782,914.00	1.91
IMERYS SA	26,905.00	38.66	EUR	1,040,147.30	1.12
IPSOS	44,525.00	27.60	EUR	1,228,890.00	1.32
KORIAN	89,898.00	31.34	EUR	2,817,403.32	3.02
NACON SA	436,363.00	7.97	EUR	3,477,813.11	3.73
NEXANS SA	19,029.00	59.25	EUR	1,127,468.25	1.21
ORPEA	18,521.00	107.55	EUR	1,991,933.55	2.14
PHARMAGEST INTERACTIVE	31,185.00	111.40	EUR	3,474,009.00	3.73
PLASTIC OMNIUM	116,435.00	28.22	EUR	3,285,795.70	3.52
REMY COINTREAU	20,378.00	152.30	EUR	3,103,569.40	3.33
ROBERTET SA	3,841.00	905.00	EUR	3,476,105.00	3.73
ROTHSCHILD + CO	58,315.00	25.90	EUR	1,510,358.50	1.62
RUBIS	51,619.00	37.98	EUR	1,960,489.62	2.10
S.O.I.T.E.C.	15,991.00	159.30	EUR	2,547,366.30	2.73
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	6,740.00	291.20	EUR	1,962,688.00	2.11
SEB SA	26,765.00	149.00	EUR	3,987,985.00	4.28
SOLUTIONS 30 SE	209,868.00	10.52	EUR	2,207,811.36	2.37

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SOMFY SA	21,037.00	138.60	EUR	2,915,728.20	3.13
TELEPERFORMANCE	11,119.00	271.30	EUR	3,016,584.70	3.24
THERMADOR GROUPE	15,000.00	64.00	EUR	960,000.00	1.03
TRIGANO SA	11,911.00	144.80	EUR	1,724,712.80	1.85
VETOQUINOL SA	11,891.00	83.60	EUR	994,087.60	1.07
VIRBAC SA	4,192.00	238.00	EUR	997,696.00	1.07
VOLTALIA SA- REGR	128,050.00	25.85	EUR	3,310,092.50	3.55
WORLDLINE SA - W/I	42,460.00	79.10	EUR	3,358,586.00	3.60
XILAM ANIMATION	21,017.00	46.85	EUR	984,646.45	1.06
Créances				-	-
Dettes				-1,838,572.40	-1.97
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				3,226,243.94	3.46
TOTAL ACTIF NET			EUR	93,231,488.80	100.00